

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Brodifacoum 25ppm Blocks - Professional and Non-Professional Use

Type(s) de produit

TP14: Rodenticides

Numéro d'autorisation: 36/23/L-000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: LU-0030298-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Brodifacoum 25ppm Blocks - Professional and Non-Professional Use Solo 25 Blox Jaguar 25 Blox Final 25 Blox Brodifacoum 25 ppm Blocks - Professional
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Bell Laboratories Netherlands B.V.
	Adresse	De Cuserstraat 93 1081 CN Amsterdam autre: Netherlands
Numéro de l'autorisation		36/23/L-000
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		LU-0030298-0000
Date de l'autorisation		03/03/2023
Date d'expiration de l'autorisation		01/07/2025

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Bell Laboratories Inc.
Adresse du fabricant	- 53704 Madison, Wisconsin États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	Bell Laboratories Inc. site 1 - 53704 Madison, Wisconsin États-Unis d'Amérique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Brodifacoum
Nom du fabricant	Activa S.r.l
Adresse du fabricant	Via Feltre 32 20132 Milan Italie
Emplacement des sites de fabrication	Activa S.r.l site 1 Tezza s.r.l. Via Tre Ponti 37050 S. Maria di Zevio Italie

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Brodifacoum	3-[3-(4'-bromobiphenyl-4-yl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl]-4-hydroxycoumarin	substance active	56073-10-0	259-980-5	0,0025 % (p/p)
Sorbate de potassium	(E,E)-hexa-2,4-dienoate de potassium (sorbate de potassium)	Substance non active	24634-61-5	246-376-1	1 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ..
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P314: Get medical advice/attention if you feel unwell. P501: Éliminer le récipient dans un centre de recyclage..

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Utilisation n° 1 : Souris domestiques – Professionnels – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestique Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 20 à 40 g d'appâts par point d'appât. Si plus d'un poste d'appât est nécessaire, la distance entre les postes d'appât doit être de 2 à 4 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Il convient de visiter les points d'appât au moins tous les 2 à 3 jours au début du traitement, et au moins une fois par semaine par la suite, afin de vérifier si l'appât est accepté, si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez les appâts si nécessaire.

- [Si disponible] Suivez toutes les instructions supplémentaires fournies par le code de bonnes pratiques pertinent.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Utilisation n° 2 : Souris domestiques – Professionnels qualifiés – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
-----------------	--------------------

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestique Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appât couverts.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation: 20–40 g d'appâts par point d'appât, tous les 2 mètres. Faible infestation: 20–40 g d'appâts par point d'appât, tous les 4 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].
- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Utilisation n° 3 : Rats – Professionnels – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation: 100–200 g d'appâts par point d'appât, tous les 5 mètres. Faible infestation: 100–200 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

--	--

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Utilisation n° 4 : Rats – Professionnels qualifiés – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appât couverts.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation: 100–200 g d'appâts par point d'appât, tous les 5 mètres. Faible infestation: 100–200 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].

- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.

- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.

- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Utilisation n° 5 : Souris domestiques – Professionnels – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestique Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 20 à 40 g d'appâts par point d'appât. Si plus d'un poste d'appât est nécessaire, la distance entre les postes d'appât doit être de 2 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

- Les postes d'appâtage doivent être inspectés au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6. Utilisation n° 6 : Souris domestiques – Professionnels qualifiés – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestique Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: ## Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appât couverts.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation: 20–40 g d'appâts par point d'appât, tous les 2 mètres. Faible infestation: 20–40 g d'appâts par point d'appât, tous les 4 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement minimum de 3 kg Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

-
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
 - Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.
 - Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles.
 - [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].
- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.7. Description de l'utilisation

Tableau 7. Utilisation n° 7 : Rats – Professionnels – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications:

	<p>100 à 200 g d'appâts par point d'appât. Si plus d'un poste d'appât est nécessaire, la distance entre les postes d'appât doit être de 5 mètres.</p> <p>Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Conditionnement minimum de 3 kg</p> <p>Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)</p>

4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques (par exemple, de la pluie, de la neige, etc.). Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

- Les postes d'appâtage doivent être inspectés seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin.

- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des postes d'appâtage sont placés à proximité d'eaux de surface (par exemple, de rivières, d'étangs, de cours d'eau, de digues ou de canaux d'irrigation) ou de systèmes d'évacuation des eaux, assurez-vous que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.8. Description de l'utilisation

Tableau 8. Utilisation n° 8 : Rats – Professionnels qualifiés – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur autour des bâtiments
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou des points d'appât couverts.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): –

	<p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Forte infestation: 100–200 g d'appâts par point d'appât, tous les 5 mètres.</p> <p>Faible infestation: 100–200 g d'appâts par point d'appât, tous les 10 mètres.</p> <p>Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p> <p>Maintenez un approvisionnement continu d'appâts frais pendant 14 à 28 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Conditionnement minimum de 3 kg</p> <p>Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)</p>

4.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.
- Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.
- Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.
- Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites stratégiques pour minimiser l'exposition aux espèces non cibles.
- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.8.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation [conformément au code de bonnes pratiques en vigueur, le cas échéant].
- Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.
- Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement, conformément aux recommandations formulées par le code de bonnes pratiques applicable.
- Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs.
- Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.
- Ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

4.8.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau.

4.8.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.8.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.9. Description de l'utilisation

Tableau 9. Utilisation n° 9 : Rats – Professionnels qualifiés – Égouts

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: brown rat Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	autre: Autre Égouts
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à ancrer ou à appliquer dans des stations d'appâtage empêchant l'appât d'entrer en contact avec les eaux usées.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: Forte infestation : 100-200 grammes par bouche d'égout. Faible infestation : 100-200 grammes par bouche d'égout. Vérifiez régulièrement la consommation d'appâts et remplacez les appâts consommés ou endommagés jusqu'à ce que la consommation ait cessé. Répéter le traitement dans les situations où il y a des preuves d'une nouvelle infestation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels formés
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.9.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les appâts doivent être appliqués de façon à ne pas entrer en contact avec l'eau et à ne pas être emportés.
- [Le cas échéant] Observer toutes les instructions complémentaires fournies par le code de bonnes pratiques concerné.

4.9.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- [Si la politique ou la législation nationale l'exige] Placer uniquement les appâts dans des égouts reliés à une station de traitement des eaux usées.
- N'utilisez pas le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé.

4.9.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.9.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.9.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.10. Description de l'utilisation

Tableau 10. Utilisation n° 10 : Souris domestiques – Grand public – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Mus musculus</i> Nom commun: autre: Souris domestique Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 20 à 40 g d'appâts par point d'appât. Si plus d'un poste d'appât est nécessaire, la distance entre les postes d'appât doit être de 2 à 4 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 5 g, 10 g, 15 g, 20 g, 28 g, 50 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.10.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les stations d'appâtage doivent être inspectées au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérées et de retirer les cadavres des rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.10.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.10.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.10.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.10.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.11. Description de l'utilisation

Tableau 11. Utilisation n° 11 : Rats – Grand public – Intérieur

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: cf. ci-dessous</p> <p>Dilution (%): –</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>100 à 200 g d'appâts par point d'appât. Si plus d'un poste d'appât est nécessaire, la distance entre les postes d'appât doit être de 5 à 10 mètres.</p> <p>Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

4.11.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.11.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.11.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.11.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.11.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.12. Description de l'utilisation

Tableau 12. Utilisation n° 12 : Rats – Grand public – Extérieur autour des bâtiments

Type de produit	TP14: Rodenticides
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	–
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Rattus norvegicus</i> Nom commun: autre: Rat brun Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles Nom scientifique: <i>Rattus rattus</i> Nom commun: autre: Rat noir Stade de développement: autre: Adultes et juvéniles
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: cf. ci-dessous Dilution (%): – Nombre et fréquence des applications: 100 à 200 g d'appâts par point d'appât. Si plus d'un poste d'appât est nécessaire, la distance entre les postes d'appât doit être de 5 mètres. Déterminez les zones où les rongeurs sont susceptibles de trouver et de consommer des appâts. En général, ces zones se trouvent le long des murs, près d'ouvertures rongées, dans les coins et les endroits cachés.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Conditionnement de 3 kg à 10 kg (blocs de 15 g, 20 g, 28 g, 50 g, 200 g, 225 g fournis en seaux HDPE opaques avec couvercles LDPE)

--	--

4.12.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés.

- Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

- Les postes d'appâtage ne doivent être inspectés que 5 à 7 jours après le début du traitement puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin.

4.12.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.12.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.12.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

4.12.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Suivez les instructions générales d'utilisation.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.
- Avant le traitement, effectuer une enquête sur la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation.
- Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle.
- Les stations d'appât doivent être placées à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée précédemment (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
- Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
- Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (se reporter à la section 5.3 pour connaître les informations devant figurer sur l'étiquette).
- L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être traîné à l'extérieur du poste d'appâtage.
- Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non ciblés.
- Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.
- Portez des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (norme EN 374-1:2003).
- Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.
- L'utilisateur détermine lui-même la fréquence des inspections de la zone traitée, à la lumière des résultats de l'étude réalisée au début du traitement.
- Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appât à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât.
- Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants. Envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de lutte alternative.

Utilisateurs non professionnels :

- Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser.
- Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).
- Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela ne fait que perturber la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.).
- Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures.
- Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât (si applicable à la formulation de l'appât dans le produit).
- Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles.
- Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau.
 - Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.
 - Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la brochure) doivent indiquer clairement que le produit ne doit être délivré qu'à des utilisateurs professionnels formés, disposant d'une certification attestant qu'ils respectent les exigences applicables en matière de formation (par exemple «à l'usage des professionnels formés uniquement»).

- Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active.

- Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

- Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

- Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications.

- Éliminer les cadavres des rongeurs conformément à la législation nationale.

Utilisateurs non professionnels :

- Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

- Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs).

- Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent clairement indiquer les éléments suivants:

le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés (par exemple, «à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés uniquement»).

les utilisateurs doivent convenablement étiqueter les postes d'appâtage avec les informations visées à la section 5.3 du RCP (par exemple, «étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit»).

- L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la notice) doivent recommander de façon claire qu'en cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles.

- Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.

- Éliminer les cadavres de rongeurs conformément à la législation nationale (déchets municipaux ménagers).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

- Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

- En cas:

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;

- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau et garder les paupières ouvertes au moins 10 minutes;

- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

- Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «ne pas déplacer ni ouvrir»; «contient un rodenticide»; «nom du produit ou numéro d'autorisation»; «substance(s) active(s)» et «en cas d'incident, contacter un centre antipoison (tél. +352 8003 5500)».

- Dangereux pour la faune.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- A la fin du traitement et lorsque la consommation d'appâts a cessé, collecter les appâts non consommés et les éliminer en toute sécurité dans des points de collecte de déchets dangereux adaptés. (centre de recyclage). Ceci est destiné à limiter les risques d'ingestion et d'empoisonnement des enfants, des animaux de compagnie et des autres animaux.

- Le port de gants est conseillé.

Utilisateurs non professionnels :

- Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, conformément à la législation nationale (centre de recyclage).

- Le port de gants est conseillé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.

- Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

- Durée de conservation: 24 mois

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.

- Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

- Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.